



Etablissement Public  
Foncier de Lorraine

BUREAU DU 05 AVRIL 2017

Délibération N°B 17/036

**PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION 2015 - 2019  
POLITIQUE INTEGREE DES CENTRES-BOURGS**

**CONVENTION D'ETUDE**

**COMMERCY – Revitalisation du centre-bourg / Ilot Bragui– E  
P09EB50.1006**

Le Bureau de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine, agissant en vertu des délégations accordées le 23 juin 2015 par le Conseil d'Administration (délibération N° 15/015 portant adoption du Règlement Intérieur),

Vu le décret N° 73-250 du 7 mars 1973 modifié, portant création de l'Etablissement,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2015-2019 approuvé le 4 mars 2015,

Vu la demande formulée par la commune de Commercy souhaitant l'intervention de l'EPFL pour la réalisation d'une étude pré-opérationnelle sur l'îlot Bragui situé sur son territoire communal en vue de créer des logements,

Sur proposition du Président,

- approuve l'engagement d'une étude pré-opérationnelle sur le bien susvisé ; le montant prévisionnel de l'opération est de 30 000 € TTC pris en charge à 50% par l'EPFL et à 50% par la commune de Commercy,

- laisse le soin au Directeur Général de signer avec la commune de Commercy la convention d'étude annexée à la présente délibération, et de procéder, en tant que de besoin, à des adaptations mineures d'ordre rédactionnel.



Le Président du Conseil d'Administration,

Julien FREYBURGER